la société historique acadienne

Vol. 16, no 2 avril-juin, 1985

les cahiers

Anniversaire

LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE

La Société historique acadienne fut fondée en 1960 dans le but de regrouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire acadienne. Son objectif principal est de se consacrer à la découverte, la collection et la publication de tout ce qui peut contribuer à mieux faire connaître et aimer l'histoire acadienne.

On peut devenir membre de la Société en payant la cotisation de:

Membre à vie	$200.00
Membre bienfaiteur	25.00
Bibliothèque et institutions	20.00
Membre régulier	15.00
Membre étudiant	7.50

Tout membre en règle reçoit automatiquement pour l'année en cours, les Cahiers publiés par la Société.

Pour tout renseignement, on communique à l'adresse suivante:

La Société Historique Acadienne
Case Postale 2363, Succursale "A"
Moncton, N.-B. E1C 8J3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:	Me Alonzo LeBlanc
Vice-présidente:	Marguerite Beaulieu
Secrétaire:	Evangeline Roy
Secrétaire adjoint:	Oscar Duguay
Trésorier:	Roger Saucier
Conseillers:	Edgar Léger
	Père Yvon LeBlanc
	Dr Paul Doucet

la société historique acadienne les cahiers

Vol. 16, no 2 avril-juin 1985

SOMMAIRE

Présentation .....
Regard médical sur l'histoire des anciens Acadiens, par le docteur Claude Massé 1
Anne Mius d'Entremont, veuve à 13 ans, millionnaire à 34, par Clarence-J. d'Entremont, ptre 14
Le camp d'Espérance de la Miramichi, par Me Alonzo LeBlanc 15
L'abbé Pierre Châtillon, par Mgr Edgar Godin 23
Généalogie de feu Mgr Edgar Godin, par Donald J. Morrison 24
Activités de la Société, en vue du 25e anniversaire 25

Les articles dans LES CAHIERS sont répertoriés dans ACADIENSIS, CANADIAN HISTORICAL REVIEW et la REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1369

ISSN 0049-1098

IMPRIMERIE COPYRITE PRINTING INC.
MONCTON, N.-B.

PRÉSENTATION

Il existe un événement tragique dans l'histoire acadienne sur lequel nos historiens ne se sont pas suffisamment penchés jusqu'ici: le terrible hiver 1756-1757 qu'un groupe d'un millier d'Acadiens fugitifs eut à passer à Miramichi et où 700 d'entre eux moururent de faim. Notre président, Me Alonzo LeBlanc, nous rappelle dans ce cahier cette épisode et comment l'histoire subséquente du site lui-même a été malmenée.

L'histoire savoureuse et unique d'une Acadienne, "Anne Mius d'Entremont, veuve à 13 ans et millionnaire à 34" nous est racontée par notre fidèle collaborateur, le Père Clarence d'Entremont.

Nos historiens semblent assez unanimes pour affirmer que nos ancêtres acadiens jouissaient ordinairement d'une bonne santé. Mais qu'en pensent les médecins? Un nouveau collaborateur que nous sommes heureux de saluer, M. Claude Massé, de Bordeaux (France), d'origine acadienne et médecin lui-même, scrute d'un regard médical la vie et la santé de nos ancêtres.

Nous savions qu'un prêtre du Québec, l'abbé Pierre Châtillon, avait été directeur du collège Saint-Louis de Kent durant l'année 1875-1876. Mais, qui savait qu'il était d'origine acadienne? Probablement personne, y compris l'abbé lui-même. Or, Mgr Edgar Godin, évêque de Bathurst, à la fin du mois de mars, donc peu de temps avant son décès survenu le 6 avril, nous faisait parvenir la généalogie de cet abbé et les données de ses origines acadiennes. Une semaine auparavant, soit le 9 mars, monseigneur nous avait écrit pour nous annoncer cet article, et un autre qu'il aurait aimé écrire sur l'origine du nom de la pointe et du fort Beauséjour. Ce fut sans doute une de ses dernières lettres. A ce titre et pour son contenu, nous croyons qu'elle mérite d'être reproduite ici:

9 mars 1985

Bonjour Père Anselme,
Je vous soumets deux projets historiques pour votre Société historique et votre Revue.

1. Origine du nom de pointe Beauséjour. Les revues historiques et les feuillets touristiques comme les guides au fort Beauséjour continuent à rappeler que la pointe Beauséjour et le fort Beauséjour tirent leur nom de Sire Joseph Godin, sieur de Beauséjour

a) Le sieur de Beauséjour demeurait à pointe Sainte-Anne. Aucun document n'atteste que Beauséjour soit demeuré à la pointe Beauséjour.

b) J'ai des documents en filière pour démontrer que la pointe Beauséjour portait ce nom dès le début de la colonie acadienne. Il serait intéressant de terminer cette recherche, que je ne pourrai pas faire. Ma documentation sur Beauséjour servirait pour la préparation de ce travail.

2. Pierre Gaudin (Châtillon) prêtre. Un des premiers prêtres qui a enseigné au collège Saint-Louis de Kent se nommait Pierre Gaudin. Il était originaire de Saint-Eustache ou de Saint-Laurent. Ce

Pierre Gaudin était d'origine acadienne. Ces parents étaient partis de la région de Beaubassin vers 1710, s'étaient dirigés vers le Québec. Les recherches ont été difficiles, car cette famille a porté différents noms: Gaudin, Châtillon, Belle-fontaine, etc.
Un Mgr Gaudin de Montréal a fait des recherches intensives. Actuellement j'ai la documentation suffisante pour établir la lignée acadienne du Rév. Pierre Gaudin jusqu'à Pierre Godin dit Châtillon. Il serait intéressant de démontrer comment la Providence renvoyait en Acadie des descendants acadiens pour relever son peuple.

Fraternellement dans le Seigneur
Edgar Godin, év. de Bathurst

Cette lettre écrite de sa main est touchante et montre l'intérêt qu'il portait à l'histoire acadienne jusqu'à la fin, qu'il savait proche quand il écrit: "Il serait intéressant de terminer cette recherche, que je ne pourrai pas faire".

Nous voulons rendre hommage à Mgr Godin en publiant sa propre généalogie, à la suite de celle de l'abbé Pierre Godin. Elle nous a été envoyée par M. Donald J. Morrison de Beresford, que nous remercions de tout coeur ainsi que les auteurs des autres articles ci-inclus.

Père Anselme Chiasson

REGARD MÉDICAL SUR L'HISTOIRE DES ANCIENS ACADIENS

par Claude MASSE

L'histoire française de l'Acadie, notre première colonie, commence le 7 avril 1604 lorsque Pierre DUGUA, sieur de MONS, gentilhomme saintongeais, appareille en compagnie de Champlain, à la tête de trois navires, pour la côte est de l'Amérique du Nord. Il était porteur de lettres patentes d'Henri IV qui lui accordaient le monopole de la traite sur un vaste territoire, à condition d'y établir un certain nombre de colons.

L'expédition fut un échec. Un véritable désastre sanitaire marqua le début de cette longue aventure qui n'est pas terminée encore. D'autres échecs suivirent dûs, ceux-là, moins au scorbut qu'à la variété des faiblesses humaines, et il fallut attendre bien près d'un demi-siècle pour qu'une petite colonie put s'implanter solidement. Mais, alors, sa multiplication fut rapide et son enracinement solide. Il se fit, pendant un demi-siècle encore, sous régime le plus souvent français et, pendant un troisième et dernier demi-siècle, sous le régime anglais. Cette période d'avant la déportation est restée dans la mémoire collective des Acadiens comme celle de l'âge d'or.

Revenus au pays plus ou moins clandestinement après le drame du Grand Dérangement des survivants se trouvaient placés dans des conditions bien différentes de celles qu'avaient connues les plus anciens d'entre eux. Ils aimaient se rassembler le soir, note Andrew Brown (in 2), prédicateur et médecin écossais qui avait recueilli sur les Acadiens de la fin du XVIII ème siècle un nombre considérable de documents. Ils évoquaient alors leurs aventures, avec un sens assez remarquable de la mimique, de l'attitude, des gestes et ils parlaient sans fin du pays d'autrefois où la vie leur était si facile et où ils avaient été si heureux, donnant ainsi naissance à ce qui a été appelé le mythe acadien. C'était l'Acadie anglaise qu'ils pleuraient, mais aussi l'Acadie française dont les plus âgés avaient pu vivre les dernières années dans leur prime jeunesse et dont le souvenir avait été entretenu dans la mémoire de tous.

De nombreux mémoires, rapports, relations de voyageurs, officiels ou non, ont insisté sur la qualité de la vie quotidienne du peuple acadien et sur sa prospérité. Leur dernier gouverneur lui-même, Daniel DE SUBERCAZE, n'hésite pas à affirmer qu'ils ont "formé le peuple le plus heureux du monde" (in 10). Il n'est donc pas justifié d'en douter, même si l'on admet, ce qui est vraisemblable, que le souvenir conservé s'était plus ou moins inconsciemment idéalisé au fil du temps.

C'est sur cette période que nous jetterons un regard de médecin, afin de définir en termes de démographie moderne ce qu'il en était de cette prospérité et le rôle que la médecine et les médecins ont pu éventuellement jouer.

* * *

Le peuple acadien a ceci de remarquable qu'il est issu d'un nombre très limité de couples, pas plus d'une cinquantaine, arrivés surtout entre

1635 et 1670. Les apports ultérieurs ayant été très limités, c'est de la multiplication de cette toute petite colonie initiale que sont issus les milliers d'Acadiens du XVIII ème siècle. Par chance, malgré la destruction par le feu des minutes notariales et la perte d'un grand nombre de registres paroissiaux, nous sommes en possession de documents très précis sur la composition et l'évolution de ces quelques familles, car à intervalles réguliers étaient dressés des recensements détaillés, nominatifs au début.

Ils ont permis aux Acadiens, tous peu ou prou "défricheteux de parentés" passionnés, de tracer des arbres généalogiques complets, souvent poursuivis jusqu'à nos jours. Ils pourraient être précieux à des généticiens pour une étude exacte et détaillée sur l'évolution de la consanguinité au sein d'un groupe condamné à l'endogamie.

A nous ils permettent de personnaliser les méthodes traditionnelles de la démographie.

Le trait dominant de la population acadienne était sa grande jeunesse. Un de nos confrères, le Chirurgien DIEREVILLE, à la fin de ses études parisiennes, passa une année entière à Port-Royal (1699-1700). A son retour il publia une relation(1) dans laquelle il signale la forte impression qu'il ressentit devant cette multitude d'enfants qui paraissaient tous du même âge. Il note deux familles en ayant eu dix-huit, une famille qui, arrivée à 22, semblait devoir continuer.

En réalité, c'était là l'exception. Les familles de plus de 12 enfants étaient rares. Près de trois familles sur quatre en avaient moins de dix. (fig 1)

La fécondité acadienne était une fécondité naturelle, comme ailleurs. Si elle a permis tant de familles nombreuses, c'est pour deux raisons. D'abord, parce qu'elle n'était pas assortie d'une mortalité infantile élevée. Gisa HYNES (5) a conclu d'une étude des registres paroissiaux de Port-Royal que 75% des nouveaux-nés atteignaient l'âge adulte, ce qui au XVII ème siècle était vraiment exceptionnel.

Ensuite parce que les femmes acadiennes se mariaient très jeunes, avant même les femmes canadiennes. C'est pour cette raison que leur fécondité atteint des taux supérieurs à ceux de ces dernières, que l'on considérait jusque-là, à la suite de HENRIPIN, comme parmi les plus élevés enregistrés pour un groupement humain.

Cela DUEREVILLE l'avait bien remarqué:

Un père, une mère chez eux
Ne gardent pas longtemps une fille nubile.
La garde, cependant, n'en est pas difficile
Selon leurs volontés elle règle ses voeux.
Si quelque tendre amant vient déclarer ses feux
Et que la maitresse y réponde,
L'hymen les unissant tous deux,
Ils n'ont plus qu'à peuple'le Monde,
C'est ce qu'ils font aussi le mieux,
Ne partagent point leur tendresse,
Dès les premiers transports de la verte jeunesse
Ils font bien des enfants jusqu'à ce qu'ils soient vieux.

On peut trouver plus de détails sur ces mariages d'adolescents dans l'analyse du recensement de Port-Royal de 1686 (in 3). Il y avait alors 592 personnes dont 85 mères de famille. De celles-ci, 11 avaient moins de 20 ans dont 3 de moins de 15 ans et parmi celles de plus de 20 ans, 34 avaient eu leur premier enfant avant 20 ans dont 2 à 14 ans, 2 à 13 ans et 2 à 12 ans.

Fait remarquable, les femmes d'aujourd'hui, ou tout au moins celles d'il y a vingt ans, comme l'a montré Muriel ROY dans son excellente étude sur la démographie acadienne, ont gardé cette propension au mariage jeune, mais non plus aux familles si nombreuses.

Un autre trait caractéristique de cette démographie est la longévité, qui apparaît surtout lorsqu'on considère les premières générations.

A Port-Royal, toujours en 1686, 18 personnes (soit 3%) dépassaient 70 ans. Le doyen avait 95 ans, le juge et lieutenant général, 86. On sait que parmi ceux qui n'avaient alors que 50 ou 60 ans certains devaient atteindre des âges respectables. Et ils restaient verts, comme ils le restent encore, puisque selon Antoine MAILLET on dit encore au Nouveau-Brunswick que "ce sont les vieux poêles qui chauffent le mieux", comme on le disait au temps de Rabelais (8).

C'est là une preuve de plus que les conditions de vie étaient bonnes.

Toutes ces caractéristiques de la démographie acadienne, fécondité, mariage jeune, faible mortalité infantile, longévité, donnent aux pyramides des âges des formes différentes de celles que nous observons aujourd'hui. Elles apportent aussi quelques précisions nouvelles en particulier sur la plus grande vulnérabilité des femmes, d'abord entre 30 et 40 ans, ce qui est normal car la mortalité puerpérale n'avait pas disparu, mais aussi après 70 ans, ce qui pourrait surprendre car, aujourd'hui, ce sont les femmes qui survivent aux hommes. En 1686, les courbes n'ont pas partout la même allure. A Port-Royal seulement toutes les générations étaient représentées. Dans les autres établissements qui venaient juste d'être fondés, la prédominance des adultes jeunes se conçoit aisément.

* * *

Ainsi les méthodes de la démographie moderne confirment-elles pleinement les impressions favorables ramenées par ceux qui avaient fait le voyage de l'Acadie. Et s'il en est ainsi c'est que cette longue succession d'épreuves qui constituaient alors la trame de la vie quotidienne des familles paysannes françaises ont été épargnées aux Acadiens. Jusqu'à la déportation, ils n'ont que peu connu les drames de la guerre, ne participant pas aux combats qu'Anglais et Français se livraient. Ils préféraient fuir dans les bois avec leur bétail lorsque l'ennemi se manifestait. De la faim ils n'ont jamais souffert, nous aurons l'occasion de le redire. Ils n'ont pas connu l'épidémie. La seule dont il soit fait mention dans le siècle qui nous intéresse s'est cantonnée à Port-Royal, la capitale, choisissant ses victimes, une cinquantaine au plus, parmi les prisonniers anglais et les soldats de la garnison.

Pour plus de détails, interrogeons DIEREVILLE (1) sur leur vie de tous les jours.

Ses contemporains n'ont pas apprécié son ouvrage car pour plaire à la fois à son maître Begon et à ses camarades il l'avait rédigé en passages alternés de prose et de vers, car aux dissertations philosophiques et aux idées générales il préférait les faits concrets tels qu'il les avait observés. Mais c'est à cause de cela, justement, qu'il est précieux. Ce botaniste, à qui Terrefort donna son nom à l'arbuste qu'il avait ramené de son voyage, savait observer. Il en a eu le temps tout au long d'une année qui lui a paru interminable. Il affirme que "rien ne lui échappa qu'on puisse désirer de sçavoir". Il ne peut être taxé de partialité car il fut déçu par son séjour. La réalité ne correspondait en rien à ce qu'on lui avait dit à Paris, notamment à la Cour.

Dans quel pays sauvage ô ciel suis-je venu?
Rien ne s'offre à mes yeux que des bois, des rivières,
Des masures et des chanvires.
De l'état de ces lieux j'étais mieux prévenu.
Comment y faire résidence?
Quelle image de pauvreté.

Mais comme il est objectif, il note que cette rusticité convient aux habitants.

Au caractère rudimentaire des maisons, qui pourtant sont bien chauffées en temps froid, "sans débourser denier ni maille", il oppose l'abondance de la nourriture. Et sans doute a-t-il été fortement impressionné par le régime alimentaire des Acadiens car il lui consacre des pages et des pages. Les fruits qui poussent naturellement dans les bois et les champs, plus beaux et meilleurs qu'en France, la fertilité de la terre, le bétail abondant, le gibier inépuisable, au point qu'il ne jugent pas nécessaire d'élever des volailles, les poissons si nombreux qu'il n'est pas besoin d'une ligne ou d'un filet pour les attraper, tout cela l'émerveille.

Où trouve-t-on des lieux si doux?
Ce pays pourrait être un pays de cocagne
S'il avait seulement un coteau de champagne

Hélas, les Acadiens sont sobres. Ils ne boivent que de l'eau, et cependant sont vigoureux et ne laissent pas de résister au travail. Ils aiment aussi beaucoup le lait, ce qui les conduit à ne tuer ni vache ni veau, au grand dam de Diereville qui a une préférence pour cette viande.

Mais là où notre auteur devient résolument moderne, c'est losqu'ayant constaté que les Acadiens étaient heureux, il donne à ce bonheur des raisons de nature psychologique. Pour parler un langage d'aujourd'hui, la chance des Acadiens a été de n'être pas soumis au stress.

Ils n'ont pas d'angoisse financière.

"On ne parle point ni d'impôt, ni de taille". Ils ne sont pas accablés de corvées et ont organisé leur travail de façon rationnelle, efficace et intelligente qui leur permet de connaître le temps libre.

L'oysiveté leur plait, ils aiment le repos.
De mille soins fâcheux le pays les délivre.
N'étant chargés d'aucuns impôts
Ils ne travaillent que pour vivre
Ils prennent le temps comme il vient

Il ne faudrait pas croire cependant qu'ils soient paresseux ou incapables. Au contraire, leur aptitude à réaliser en commun des travaux d'envergure, comme les fameuses digues et aboiteaux, est tout à fait remarquable.

Et nous ne saurions trop vanter
Leur adresse et leur industrie
Sans avoir appris de métier
Ils sont en tout bons ouvriers

Leur âme n'est pas rongée par les passions mauvaises,
Et l'aveugle fortune en les rendant égaux
Les exempte de jalousie

Comme il y avait tout de même quelques nobles, de petite noblesse, ils étaient bien obligés de s'allier aux roturiers. Ils le faisaient sans complexes. Leur vie conjugale est exemplaire.

Dans ce pays les habitants
Font à leur femme maints enfants,
Car ils n'ont pas d'autres intrigues,
De la vertu c'est le séjour.

Là il faut remarquer que l'éloignement des maisons et les multiples liens de parenté qui unissaient les familles aidaient à la vertu. Il faut remarquer aussi que les auteurs modernes ont tendance à ombrer quelque peu ce tableau idyllique. Mais dans l'ensemble cette description reste juste. Bref, ce pays qui a tant rebuté Diereville et dont il est si pressé de repartir, il ne le considère pas moins comme le meilleur de tous les pays. Et l'on pense à ce qu'en disait Lescarbot un siècle plus tôt, dans des vers qui n'étaient pas meilleurs que ceux de notre chirurgien (6).

Qu'on ne parle maintenant
Que des îles du Ponant.
Car les îles fortunées
Sont certes infortunées
Au prix de celles ici
Qui nous fournissent ainsi

Pour néant ce qu'on achète,
Au quartier de la Huchette,
Ou ailleurs, bien chèrement.
Je ne sçay certainement
Comme le Monde est si bête
Que ce pays il rejette,
Veu la grand'félicité
Qui y est de tout côté.

* * *

On ignore pourquoi Diereville, à la fin de son apprentissage chirurgical, que l'on dit avoir été fait à l'Hôtel-Dieu de Paris, a passé un an à Port-Royal.

Parmi les réponses possibles une des plus vraisemblables est qu'il allait voir sur place les possibilités d'installation. Et cela, nous amène d'abord à nous interroger sur les soins médicaux prodigués aux Acadiens, à en conclure, ensuite, à l'existence d'une situation qui serait aujourd'hui bien paradoxale, celle d'un pays avec une médicalisation quasi-inexistante, connaissant une démographie nettement plus favorable que celle des autres pays.

Qu'il n'y ait pas eu de médecin n'a pas de grande signification. Il n'y en avait pas non plus dans les campagnes françaises. Par contre, à cette époque, les chirurgiens y étaient nombreux, bien plus qu'en Acadie. Certes les navires en amenaient parfois le temps d'un voyage ou d'une garnison. Nous connaissons le nom de quelques-uns d'entre eux, mais n'avons aucune trace de leurs activités professionnelles sur place. Nous savons que pour au moins l'un d'entre eux le voyage acadien fut le tremplin qui lui permit d'accéder à une autre carrière. Il s'agit de Bernard Marot, originaire semble-t-il de Saint-Jean de Luz. Amené par Poutrincourt lors de la campagne 1610-1611 comme chirurgien diplômé, on le retrouve en 1630 à la tête du navire qui partit de Bordeaux pour ravitailler les quelques rares personnes qui assuraient la permanence française dans notre première colonie. Et on le rencontrera souvent pendant les vingt années suivantes associé ou dirigeant des opérations navales plus ou moins heureuses.

L'installation à demeure d'un chirurgien dans les principaux villages ne commencera réellement que dans les toutes dernières années du siècle. Durant toute la seconde partie du XVII ème siècle on ne trouve qu'un seul nom dans les listes de recensement, celui de Jacques Bourgeois. Ce séduisant personnage, une des personnalités les plus marquantes de la première génération de colons, avait été amené en 1641 par d'Aulnay en tant que chirurgien. C'est en tant que tel qu'il s'établit à Port-royal. C'est la qualification qu'on lui donne sur les listes de recensement et sur les papiers officiels. Il serait donc difficile de prétendre qu'il n'exerça pas cette activité, et surtout au début lorsque la colonie était relativement groupée.

Mais très vite les Acadiens se dispersèrent. Chaque couple établissant son domaine le long de la rivière, de l'aval vers l'amont, les derniers ins-

tallés se trouvèrent rapidement éloignés de l'estuaire où était le centre administratif et l'habitation de Jacques Bourgeois.

Puis les enfants des premiers colons furent en âge de s'établir à leur tour, toute la rivière fut occupée, et certains décidèrent de s'installer beaucoup plus loin, autour du Bassin des Mines. Il n'est jusqu'à Jacques Bourgeois lui-même qui abandonne la capitale pour fonder une colonie à Beaubassin encore plus loin que les Mines. Pouvait-il vraiment exercer une activité de chirurgien dans ces conditions? D'autant qu'il s'occupait activement de bien des choses, de ses propriétés, de sa colonie, de cabotage le long des côtes, de commerces avec les Indiens, et sans doute aussi avec les Anglais dont il avait appris la langue et avec qui il avait noué des liens amicaux qui furent utiles dans des circonstances difficiles. C'est à ces activités de diplomate, d'agriculteur, de négociant, de fondateur de colonie que le premier chirurgien du pays doit d'avoir laissé son nom dans l'histoire acadienne.

Au total, malgré l'absence de preuve, on peut dire sans trop d'hésitation que bien des familles acadiennes, sans doute la plupart des familles, ont passé toute leur vie sans avoir recours au chirurgien. Mais l'on peut dire aussi sans crainte de se tromper davantage, que ces chirurgiens amenés par les vaisseaux des marchands ou des militaires, personnages de qualité, souvent aptes à assumer des responsabilités parfois lourdes dans des domaines variés, étaient bien mal préparés à affronter les maladies spécifiques des pays éloignés, mal préparés aussi à donner les règles d'hygiène nécessaires aux longs voyages et aux séjours d'outre-mer. La preuve en a été apportée lors des premiers hivernages en Acadie, surtout lors du premier.

Les colons se méfiant de tout, et d'abord des autres Européens, s'étaient établis sur une île, erreur qui fut commise à plusieurs reprises lors des débuts de l'aventure coloniale. À la saison des glaces, l'eau et la nourriture manquèrent et la presque totalité de la garnison fut atteinte d'un mal dont les symptômes ressemblaient à ceux que présentaient certains passagers lors des très longues traversées, ou encore certains soldats dans les sièges qui s'éternisaient. Pour cette raison ils l'appelaient le "mal militaire". Le chirurgien ne sut l'expliquer et ne put empêcher la mort de près de la moitié des hommes, 36 sur 80.

De Mons, de retour en France, consulta les médecins parisiens, qui apparemment ne surent le renseigner davantage puisque lors de son retour l'apothicaire n'était pas chargé de médicaments nouveaux.

Cet épisode tragique a fourni à Lescarbot (7), auteur d'une "Histoire de la Nouvelle-France", matière à un chapître remarquable dans lequel il fait le point de ce qu'il a lu, de ce qu'il a vu, car il hiverna en Acadie, de ce qu'il a compris. Et cela nous vaut une revue générale sur le scorbut bien plus séduisante que ce qu'on pouvait lire alors de la plume des médecins.

Comme dans une question d'internat de la grande époque, tous les aspects sont envisagés, la revue de la littérature est faite, le rappel, notam-

ment de ce qu'avait écrit Jacques Cartier est précieux. À cause de cette description il passe rapidement sur la séméiologie, en n'omettant pas, toutefois, de signaler deux symptômes qui avaient échappé à ses prédécesseurs.

L'anatomie pathologique n'est pas oubliée. Poutrincourt, chef de l'expédition dont Lescarbot faisait partie, avait fait autopsier un noir sur lequel on trouve seulement une muqueuse gastrique ridée et comme ulcérée. Ces lésions cadraient avec la pathogénie retenue: "une indigestion de viandes rudes, grossières, tièdes et mélancoliques qui offensent l'estomac".

C'est dans la malnutrition qu'il voit la cause principale du scorbut. Il n'était pas évidemment question de vitamines, mais l'inventaire qu'il fait des erreurs pouvant conduire à la maladie nous explique peut-être pourquoi Diereville accordait tant d'importance à la nourriture saine et agréable des habitants de l'Acadie.

Les médecins traitaient à grands coups d'interdits, assortis à des médications multiples et sans doute agressives.

"Je ne veux pas comprendre, dit Lescarbot, sur l'office des médecins, craignant la verge censoriale et toutefois avec leur permission, sans toucher à leurs ordonnances d'algéric, d'aloés, de reubarbe et autres ingrédients, je dirai ici ce qui me semble être le plus prompt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conservation de leur santé que pour le remède de la maladie". Et c'est avec bon sens qu'il envisage la diététique curative et préventive, allant même jusqu'à proposer de mettre dans les jardins des poêles pour permettre aux orangers et limoniers de pousser. Le souverain remède est de nature végétale. C'est l'arbre nommé anedda. Il a été indiqué à Jacques Cartier par les Indiens. Il suffit de faire bouillir dans de l'eau de l'écorce pilée et des feuilles de cet arbre pour obtenir une tisane qui assure la guérison rapide. Mais l'anedda, dont on sait aujourd'hui qu'il s'agissait d'une variété de Thuya, n'existait pas en Acadie. On s'est demandé si ce n'était pas, par aventure, le même arbre que le Sassafras, arbre fort singulier, qui pouvait être curateur. A toutes fins utiles le sieur Champlain eut charge de le reconnaître et d'en faire ample provision.

Il y a bien d'autres choses encore dans ce chapître 36 et l'on se prend à penser qu'il eût peut-être été préférable, à cette époque, d'avoir recours en cas de scorbut à l'avocat, plutôt qu'aux médecins.

Diereville (1) à propos des Indiens tiendra cent ans plus tard des propos analogues

> Qui croirait que sans médecins
> Il fut possible de tant vivre.
> C'est, peut-être, diront quelques esprits malins,
> Ce qui de cent maux les délivre.

• • •

Privés de médecins, les Acadiens n'étaient pas privés de médecine. Pratiques empiriques teintées de religion, de superstition, voire de sor-

cellerie, médecine populaire traditionnelle par les plantes, étaient très développées. Mais ce qui est remarquable, c'est que ces pratiques se sont perpétuées jusqu'à nos jours et que nous pouvons donc en avoir en quelque sorte une connaissance directe. Isolés tout au long du XIXème siècle et à l'intérieur du pays dans lequel ils étaient revenus, les Acadiens se sont en quelque sorte trouvés coupés du reste du monde et de sa rapide évolution.

Comme aux premiers temps, comme en "l'empremier" pour parler comme eux, il y avait encore, il n'y a pas si longtemps, des villages, où les soins étaient sous la dépendance d'une ou de plusieurs personnes qui avaient le goût de soigner et qui avaient reçu, de bouche à oreille, les secrets des plantes. D'autres excellaient à pratiquer les saignées, d'autres à faciliter les accouchements. Chaque famille, à des époques précises, en général en août et après les gelées de l'automne, faisait sa provision de plantes sauvages. Personne n'aurait osé aborder l'hiver sans avoir tout ce qu'il fallait pour se guérir des diverses maladies.

Sous la direction de la jeune et active Université de Moncton, une équipe au nom évocateur "d'Héritage d'Herbages" s'emploie à recueillir toutes ces traditions avant qu'elles ne disparaîssent. Et déjà, il n'est pas sans intérêt d'etudier la moisson. On se trouve ramené aux temps, qui ne sont d'ailleurs pas si lointains, où le symptôme était la maladie. Et c'est avec curiosité qu'on s'interroge sur les circonstances qui ont fait adopter telle plante plutôt que telle autre dans une situation donnée.

On devine que cette pharmacopée rustique plonge dans la nuit des temps. Antonine MAILLET en a apporté la preuve en montrant que certaines pratiques encore en usage au Nouveau-Brunswick, lorsqu'elle poursuivait ses recherches en folklore, étaient déjà celles des aïeux des premiers Acadiens lorsqu'ils étaient encore au pays des héros de Rabelais.

Ce sont donc elles qui constituaient la seule thérapeutique au temps de la prospérité acadienne, prospérité qui est le fait non pas des médecins mais d'une convergence heureuse de circonstances climatiques, économiques, sociologiques, particulièrement favorables.

* * *

Le 17ème siècle acadien est souvent décevant Tant de jalousies. de conflits, d'erreurs, de méconnaissances des réalités irritent. C'est vrai, mais cela c'est l'histoire politique, celle que l'on prend habituellement seule en considération. Et il y a eu l'histoire des hommes, beaucoup moins bien connue, car les documents sont peu nombreux et rarement objectifs, dans un sens ou dans l'autre. Or, il semble bien qu'elle ait été beaucoup plus séduisante par le type de société, le style de vie, qui s'étaient créés, assez en dehors et en toute indépendance du monde officiel. Les médecins et chirurgiens n'y ont tenu aucune place. Et pourtant ceux que les navires amenaient étaient souvent des personnages de qualité. Ils en ont fait la preuve, mais non dans leur domaine spécifique. Ce vide, à l'aube de l'aventure coloniale, permet de mesurer le chemin qu'il a fallu que leurs successeurs accomplissent vers une culture différente pour devenir, messieurs les médecins, vos prédécesseurs.

BIBLIOGRAPHIE

1 - DIEREVILLE: Relation du voyage du Port-Royal, de l'Acadie ou de la Nouvelle-France.
Besongne, Rouen, 1708.

2 - Naomi E.S. GRIFFITHS: "Les Acadiens", in Dictionnaire biographique du Canada Vol. IV.
Presse de l'Université Laval, Québec 1980, XVII - XXXIII

3 - Rév. Donald J. HEBERT: Acadians in exile.
Hébert Publications Cécilia-Louisiana, 1980, 757 p.
Cet ouvrage reproduit toutes les listes des recensements jusqu'en 1714.

4 - Equipe "Héritage d'Herbages": Es-tu bâdré de tes vivres?
Université de Moncton, 1979, 204 p.

5 - Gisa HYNES: "Some aspects of the Demography of Port-Royal, 1650-1755".
Acadiensis, Vol. 3-1, (1973) 3.17

6 - Marc LESCARBOT: Les Muses de la Nouvelle-France.
Jean Millot, Paris 1612, 83 p.

8 - Antonine MAILLET: Rabelais et les traditions populaires en Acadie.
Presses de l'université Laval, Québec 1971, 201 p.

9 - Muriel K. Roy: "Peuplement et Croissance Démographique en Acadie", in Les Acadiens des Maritimes.
Université de Moncton 1980 p. 135-207.

10 - J. Cl. WEBSTER: Acadia at the end of the XVIIth century.
The New Brunswick Museum, St John, N.B. 1934, 228 p.

ICONOGRAPHIE

Fig. 1: Répartition des familles de Port-Royal selon le nobmre d'enfants (d'après les données de G. HYNES).

En ordonnées: le pourcentage des familles

En abscisses: nombre d'enfants dans la famille,
1 : 0
2 : 1 à 5
3 : 6 à 9
4 : 10 à 13
5 : plus de 13.

Fig. 2: Taux de naissance légitimes pour mille femmes (ordonnées? en fonction de l'âge (abscisses)

à Port-Royal dans la première moitié du XVIIIe siècle (en noir)
en Nouvelle-France à la même époque (en pointillés)
au Nouveau-Brunswick en 1960-1962 (traits hachurés)
Données tirées de l'étude de Muriel Roy.

Fig. 3: Pyramide des âges – 1686 – Port Royal.
En noir les hommes, en pointillés les femmes.

Fig. 4: Pyramides des âges 1686 – Beaubassin – Bassin des Mines.

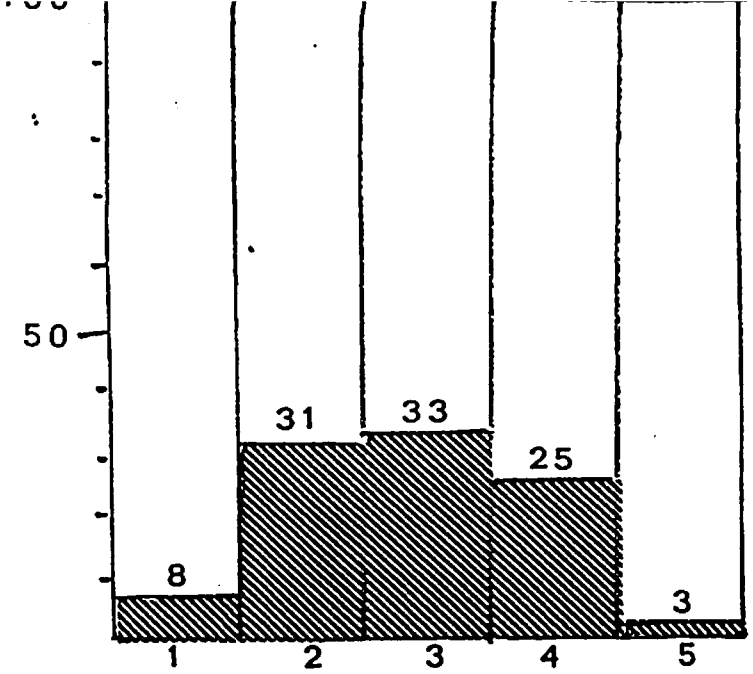

Fig. 1

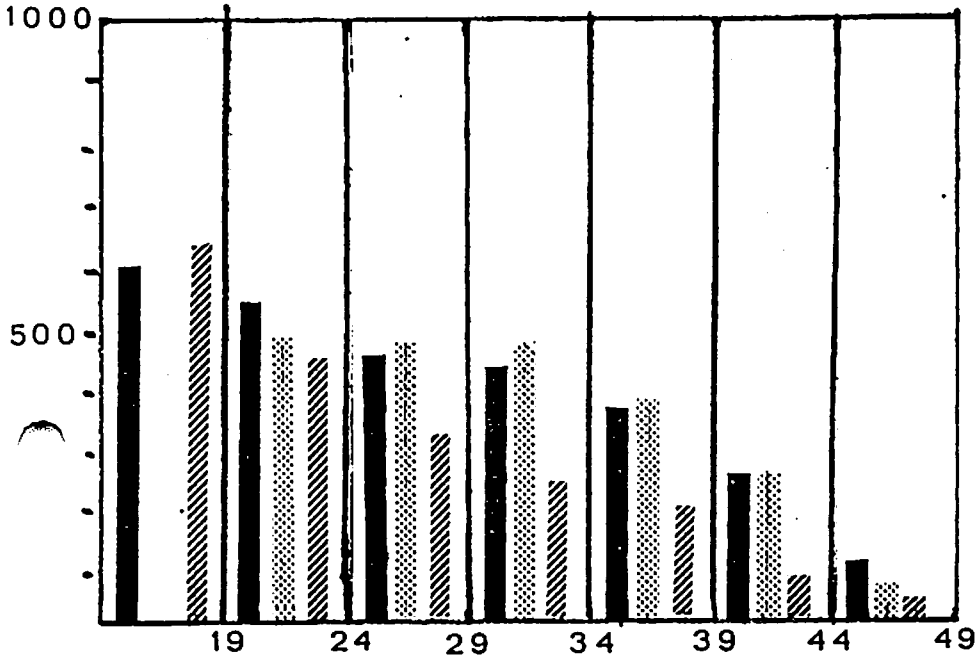

Fig. 2

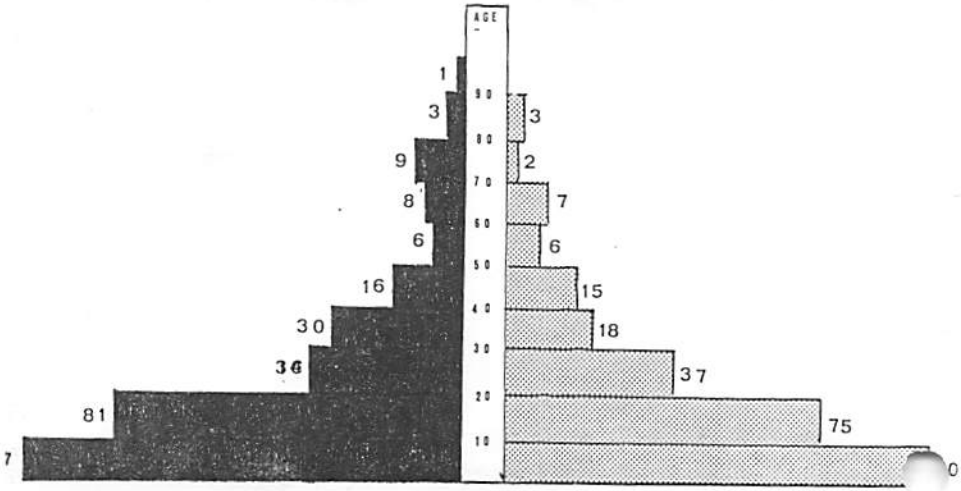

Fig. 3

Port Royal

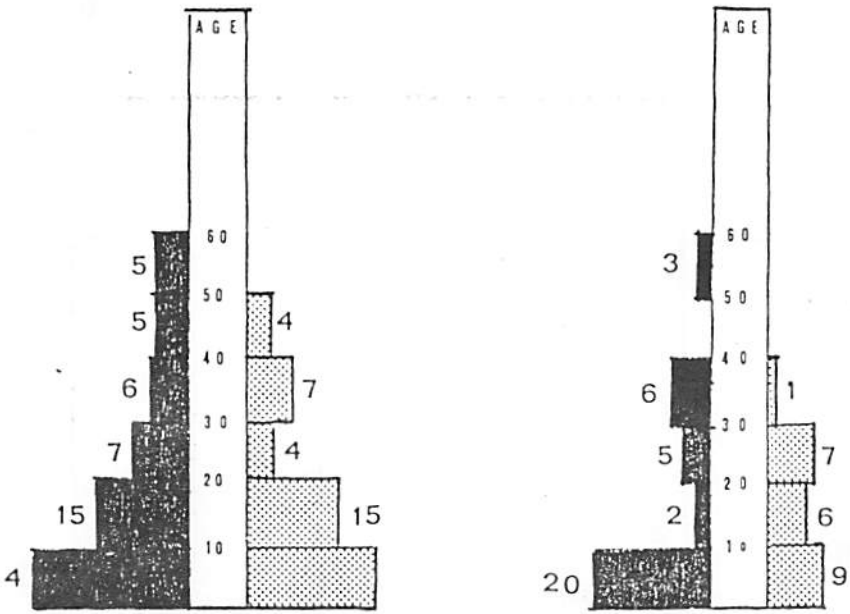

Fig. 4

Beaubassin Mines

Anne Mius d'Entremont

Veuve à 13 ans
Millionnaire à 34
par Clarence J. d'Entremont, ptre

Anne Mius d'Entremont, fille de Jacques Mius d'Entremont et d'Anne de La Tour, naquit au manoir de Pobomcoup (Pubnico), en 1694, selon le témoignage de sa mère. Elle n'était âgée que de 13 ans lorsque le 18 juillet 1707 elle épousa à Port-Royal Antoine de Sallien, sieur de Saillant, enseigne d'une compagnie de la Marine à Port-Royal. Un mois et trois semaines plus tard, à savoir, le 8 septembre, Antoine de Sallien mourait de blessures reçues à la défense de Port-Royal lors de l'attaque frustrée des Bostoniens, sous le commandement du colonel John March. Anne Mius d'Entremont devenait ainsi la veuve la plus jeune des annales de l'Acadie, et même du Canada.

Après la conquête définitive de l'Acadie par les Anglais en 1710, elle devait se rendre à Louisbourg, où se trouvaient trois de ses soeurs mariées à des officiers français. C'est ici que, le 12 février 1716, elle épousait en secondes noces le gouverneur du Cap-Breton, appelé alors île Royale, à savoir, Philippe de Pastour de Costebelle, veuf d'Anne de Tours de Sourdeval, de qui il avait eu une fille, Anne-Catherine. Ce deuxième mariage ne devait durer qu'un an et demi, Philippe de Costebelle étant décédé à Louisbourg à la fin d'octobre 1717. Anne lui avait donné une fille, Marie-Josèphe.

Costebelle, grevé de dettes, ne lui laissait rien en mourant; on aurait même saisi les meubles et les hardes personnels de sa veuve pour payer ses créanciers. Denuée de tout, Anne se rendit en France vers la fin de 1718 solliciter du roi quelques secours. C'est alors qu'elle se dirigea vers le Béarn, dans le sud-ouest de la France, au pays natal du baron de Saint-Castin, où sûrement se trouvait son frère Philippe Mius d'Entremont, qui avait épousé Thérèse de Saint-Castin, fille du baron Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin et de Marie Pidiwamiskwa. C'est ici qu'elle rencontra un très riche seigneur, du nom de Laurent de Navailles Subercase, abbé laïque d'Asson, au Béarn, chevalier seigneur et baron de Labatut, officier du régiment de Navarre, de l'une des plus vieilles familles françaises, dont la mère, Madeleine d'Abbadie, devait être parente avec Jean-Vincent de Saint-Castin. Ce troisième mariage eut lieu à Paris, en l'église Saint-Eustache, le 20 août 1719; il lui valut le titre de baronne. Il devait durer à peu près neuf ans. En mourant, ce troisième mari lui laissait, en plus de cinq enfants d'un premier mariage, une très grande fortune, constituée en de nombreux biens-fonds riches et très étendus, ainsi qu'en de nombreuses rentes.

Ainsi, après les malheurs de son premier mariage qui en fit la veuve la plus jeune que l'Acadie ait connue; après le dénuement qu'elle eut à subir à la suite de la mort de son deuxième mari qui en fit la veuve de gouverneur acadien le plus déshéritée qui fût; grâce à son troisième mariage, la baronne Anne Mius d'Entremont de Pobomcoup est devenue la personne la plus riche qui ait vu le jour en terre acadienne.

Son troisième veuvage devait durer une cinquantaine d'années. Elle est décédée le 15 octobre 1778 dans son château de Navailles-Labatut, en Béarn, à 29 kilomètres à l'est-nord-est de Pau.

LE CAMP D'ESPÉRANCE DE LA MIRAMICHI 1756-7

par Me Alonzo LeBlanc

Tellement peu fut dit et écrit au sujet du camp d'Espérance de la Miramichi, là où repose un si grand nombre de nos aïeux, qu'il y a tout lieu de croire à une complicité du silence et à une volonté politique de cacher ce charnier.

Pour bien comprendre toute l'ampleur du ou des charniers acadiens du camp d'Espérance (Enclosure Park), il faut d'abord se situer dans le contexte dramatique de l'époque...; c'était le grand Dérangement (1755-1757) et ce qui suit se déroula sur les côtes du Nouveau-Brunswick actuel.

Presque tous les Acadiens des côtes de la Mer Rouge (Northumberland Strait) au Nouveau-Brunswick, tout comme ceux des environs de la ville de Québec, sont issus des ancêtres qui furent expulsés de leurs villages ancestraux, et pris en chasse par les troupes anglaises du lieutenant colonel Robert Monckton en 1756. Tous avaient dû fuir rapidement de la région de LeCoude (Moncton) et les villages environnants, tels:

Pointe-à-la Carde ou La Chapelle	- (Bore View Park, à Moncton)
Jaggersome	- (Lewisville, à Moncton)
Beausoleil	- (Boundary Creek, à Salisbury)
Le Cran	- (Stoney Creek)
Ruisseau-des-Renards	- (Fox Creek)
Village des Le Blanc	- (Chartersville, à Dieppe)
Silvabro	- (Dieppe)
Fourche-à-Crapaud	- (Coverdale)
Petcoudiac	- (Hillsborough)
Chipoudy	- (Hopewell Cape)
Méméramcouque	- (Memramcook)
La Batture	- (Shédiac)
Chédaïque	- (Grande-Digue)
Beaubassin	- (Amherst)
Tintamare	- (Sackville)

Rappelons que tous ces Acadiens avaient déjà, une première fois, fui l'ancienne Acadie, c'est-à-dire la Nouvelle-Ecosse, durant les années précédant 1755. Ils s'étaient rétablis dans la région actuelle du Nouveau-Brunswick qui était alors terre française, dont la frontière à l'époque était la rivière Misagouèche à proximité du fort Beauséjour.

Ces Acadiens, se croyant en sécurité, y avaient donc construit les villages que nous venons d'énumérer, ainsi que celui de Sainte-Anne des Pays-Bas, aujourd'hui Frédericton.

La quiétude fut hélas! de courte durée puisque les Anglais débarquèrent le 1er juin 1755 avec 2000 hommes de troupes, venus secrètement de Boston, sous le commandement du lieutenant-colonel Robert Monckton, pour attaquer le fort Beauséjour.

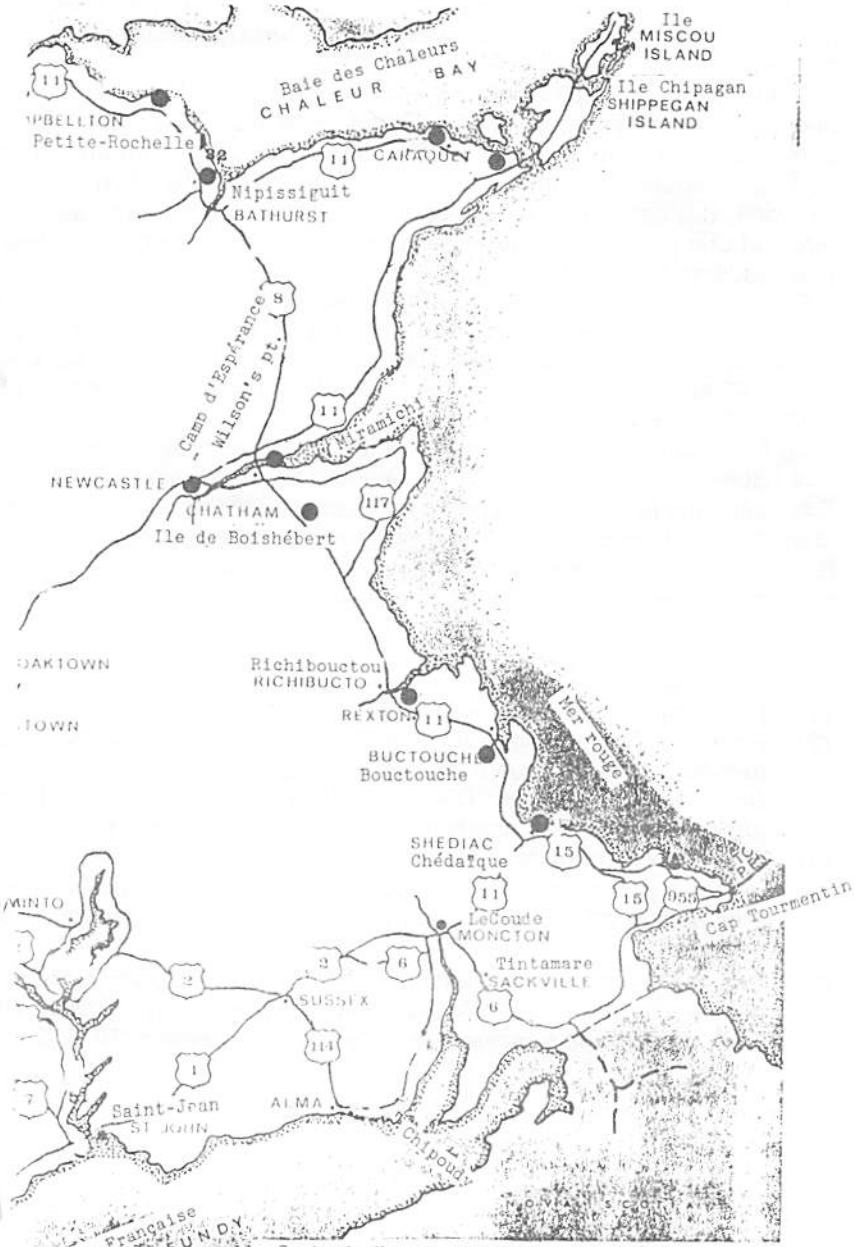

Carte du Nouveau-Brunswick corrigée par l'auteur.

PARCS PROVINCIAUX DU NOUVEAU~BRUNSWICK

Il importait peu au colonel Monckton et à ses supérieurs que ce fort fût situé en territoire français, qui comprenait alors, et jusqu'en 1758-1760, l'île Royale (le Cap-Breton), l'île Saint-Jean (l'île du Prince-Edouard), l'Acadie inconquise (le Nouveau-Brunswick) et le Canada (généralement le Québec et l'Ontario).

C'est en plein temps de paix[1] entre la France et l'Angleterre, sans aucune déclaration de guerre, que ces quelques milliers de soldats anglais et mercenaires attaquèrent le fort Beauséjour. Le siège dura onze jours, au bout desquels le commandant Louis Dupont du Chambon, sieur de Vergor[2], dut capituler avec sa petite troupe de 160 soldats, 300 Acadiens et une poignée d'Amérindiens, non sans avoir négocié et obtenu une reddition honorable[3].

Désormais plus d'entrave au perfide dessein de débarrasser la péninsule néo-écossaise de tout Acadien, sans égard au fait que ces Français étaient de paisibles sujets britanniques depuis deux générations déjà, soit depuis 42 ans, et en étaient les habitants depuis plus d'un siècle. Ce fut hélas la terrible déportation!

Le lieutenant-colonel Robert Monckton[4], organisa alors une chasse aux habitants en territoire français, aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Rien, sauf une farouche mais brève résistance du lieutenant Charles Deschamps de Boishébert[5] et les héroïques escarmouches de Joseph Broussard, dit Beausoleil, n'empêchera le colonel Monckton de pourchasser impitoyablement tous les Acadiens de cette région.

---

(1) La guerre de Sept ans ne débuta qu'en 1756.

(2) Il était le fils de l'administrateur de l'Ile Royale et de Jeanne Mius d'Entremont; par conséquent Acadien par sa mère.

(3) Bona ARSENAULT; HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES ACADIENS; tôme I, Histoire des Acadiens, Ed. Leméac 1978, p. 165.

(4) Si le choix du nom de Moncton attribué à notre seule université acadienne a pu être motivé au début, ne serait-il pas temps de songer à lui donner maintenant un autre nom que celui d'un bourreau des Acadiens?

(5) Charles Deschamps de Boishébert était le fils de Louise-Geneviève de Ramezy. Bona ARSENAULT; HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES ACADIENS; tôme I, Histoire des Acadiens, Ed. Leméac 1978, p. 210.

Bon nombre d'Acadiens réussiront néanmoins à prendre la fuite à temps, évitant ainsi la capture et l'exil. Les troupes anglaises à leur trousse, plus d'un millier d'Acadiens se mirent en branle vers le nord à travers les bois, guidés par le père missionnaire François LeGuerne.

L'hiver 1755-1756, heureusement tôt arrivé, empêcha la soldatesque anglaise de poursuivre sa chasse à l'homme. Le groupe d'Acadiens, le missionnaire LeGuerne en tête, continua à fuir plus profondément en terre française, alors que quelques centaines d'entre eux réussissaient pour leur part à construire des bateaux et atteindre la sécurité de l'île Saint-Jean. - La majorité fut toutefois contrainte de camper le premier hiver, à Cocagne et à Chédaïque (Grande-Digue), nous raconte la correspondance du missionnaire[6]. La saison suivante, ceux-ci continuèrent péniblement un dernier périple, jusqu'à la rivière Miramichi, là où le lieutenant Charles Deschamps de Boishébert s'était retranché avec une centaine de soldats et quelques sauvages.

Cet endroit, les Acadiens établirent, tant sur la rive nord de l'embouchure de la Miramichi en face de l'île de Boishébert que sur l'île même, ce qui fut appelé le camp Espérance...! Il s'agissait bien plus d'un camp de désespoir, car les provisions étaient insuffisantes pour nourrir un si grand nombre de réfugiés. La famine et l'hiver particulièrement dur achevèrent l'oeuvre dévastrice du lieutenant-colonel Monckton. L'abbé François LeGuerne[7] raconte dans sa correspondance[8] que:

> "ces misérables étaient réduits à bouillir le cuir de leurs chaussures pour toute nourriture, à manger les excréments d'animaux, et que 600 à 700 d'entres eux périrent".[9]

---

(6) C.-O. GAGNON; LETTRE DE M. L'ABBÉ LeGUERNE – circa 1757 Ed. Imprimerie générale A. Côté et Cie. 1889; en p. 46.

(7) Bona ARSENAULT; HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES ACADIENS; tôme I, Montréal, Ed. Leméac 1978, citation p. 210.

(8) ARCHIVES CANADIENNES 1905; Ed. Imprimeur du Roi (p. 346-356) lettre du 10 mars 1757 écrite vers Bélair (Cocagne) par le père François LeGuerne à son supérieur.

(9) Ibid.

Pointe du camp
de l'Espérance

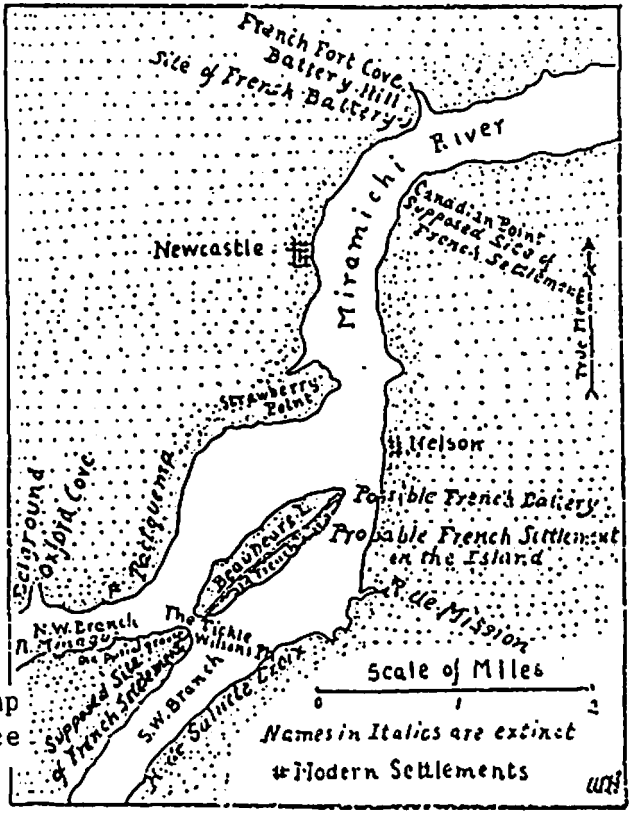

MAP NO. 33. HISTORICAL MAP OF PART OF MIRAMICHI.

Carte géographique de la Miramichi et de l'île de Boishébert.
tiré de: William F. GANONG; HISTORIC SITES IN NEW-BRUNSWICK, Ed. Royal Society of Canada, 1906, p. 294.

Six à sept cents morts...! c'est énorme si l'on considère qu'il n'y avait à l'époque que 2586 Acadiens sur le territoire correspondant au Nouveau-Brunswick actuel[10]. C'est donc plus du quart de la population acadienne qui était ainsi exterminée d'un seul coup.

Certains auteurs[11] fixent toutefois à 3500 le nombre de réfugiés acadiens à l'île de Boishébert et à la pointe aujourd'hui appelée Wilson's Point.

Les victimes de ce génocide reposent en ce dernier endroit que les Anglais appellent depuis, "The Enclosure"[12].

Les survivants de cette hécatombe ont essaimé les uns vers le nord, dans les régions du Petit-Rocher et de la Petite-Rochelle (Campbellton); autres vers le sud, d'où ils avaient fui; et quelques autres vers l'île Saint-Jean. Un contingent de plusieurs centaines[13] suivit jusqu'à Québec le missionnaire et pasteur, François LeGuerne, qui en 1758 était devenu curé à l'île d'Orléans.

En 1969, la province du Nouveau-Brunswick érigea sur le site du camp d'Espérance (aujourd'hui Wilson's Point[14]) un parc provincial qui porte effectivement le nom "The Enclosure Park"; mais aucune des brochures provinciales ne fait allusion au charnier et à la tragédie qui s'y déroula. Ce silence est un scandale de plus ..., moderne celui-ci, qui s'ajoute à celui du génocide des siècles derniers et aux nombreux autres qui jonchent l'histoire des Acadiens. – Ce n'est certes pas en cachant les scandales de l'histoire que les Anglais et leurs assimilés rétabliront la justice et créeront l'harmonie.

---

(10) Bona ARSENAULT; HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES ACADIENS; tôme I, Montréal, Ed. Leméac 1978, p. 160.

(11) Graham GALLOWAY; BEAUBEAR: THE PARK THAT NO ONE CAN VISIT, Moncton Daily Times 1980.
Graham GALLOWAY; BEAUBEAR'S ISLAND: TOURISM POTENTIAL CITED, Newcastle. Moncton Times, Oct. 25th, 1982.

(12) Ce nom "Enclosure" évoque semble-t-il une clôture qui fut naguère construite tout autour du charnier "afin de tenir les pèlerins acadiens à l'écart," nous a dit un auteur anglophone de Newcastle.

(13) Ils étaient 800 Acadiens en 1758 dans la paroisse du curé LeGuerne à Saint-François de l'île d'Orléans.

(14) En 1949 ce terrain fut donné à la Province du Nouveau-Brunswick par Lord Beaverbrook.

Ajoutons toutefois que le gouvernement fédéral, par le biais de Parcs Canada, a légèrement paré à l'omission provinciale, en érigeant, tout à côté du terrain de stationnement de l'"Enclosure Park", deux grandes pancartes (voir photo), l'une anglaise et l'autre française, dédiées à la tragédie acadienne. L'effort n'en vaut toutefois guère la chandelle puisqu'on y constate une erreur de taille en situant ce drame après la prise de Louisbourg, sans compter une véritable tentative d'y noyer la vérité par toutes sortes de diversions et de subterguges impertinents, tels un temple protestant, le nom de l'ancien propriétaire anglais du terrain et sa sépulture....

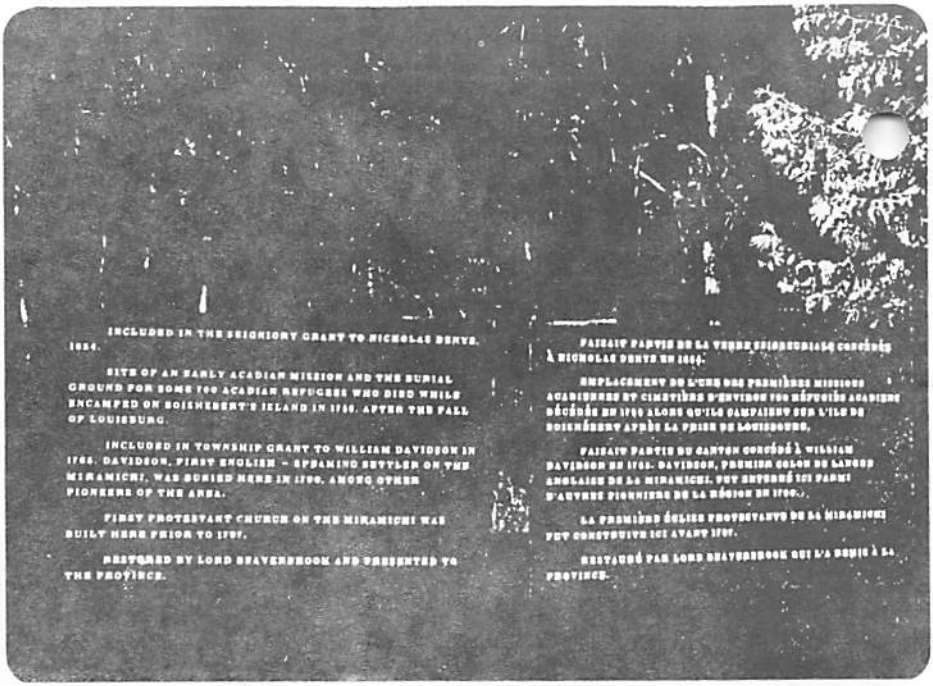

"Faisait partie de la terre seigneuriale concédée à Nicolas Denys en 1654.

Emplacement de l'une des premières missions acadiennes et cimetière d'environ 700 réfugiés acadiens décédés en 1798 (sic pour 1758; d'ailleurs l'inscription anglaise se lit 1758) alors qu'ils campaient sur l'île de Boishébert après la prise de Louisbourg.

Faisant partie du canton concédé à William Davidson en 17[illegible] Davidson, premier colon de langue anglaise de la Miramichi fut ente[illegible] ici parmi d'autres pionniers de la région en 1790.

La première église protestante de la Miramichi fut construite ici avant 1797.

Restauré par Lord Beaverbrook qui l'a remis à la Province."

Ce serait une excellente occasion pour Parcs Canada, à l'occasion de son centenaire cette année, décidément, de corriger les erreurs et les omissions commises à l'égard des Acadiens. De celles-ci, notons encore la plaque de bronze à Bridgetown, en face de l'île de Boishébert, qui consacre la déformation de Boishébert en "Beaubear", en ajoutant qu'il y avait: "un camp de concentration acadien".

Les gouvernements, y compris ceux du Québec et de la France peut-être, devraient ériger à la mémoire de nos pères et mères martyrs, un monument digne de l'ampleur du sacrifice humain.

Pour ceux qui désirent visiter ce site sacré et se recueillir sur les tombes de nos aïeux, il s'agit tout simplement de se rendre à Newcastle pour y emprunter la route 8 en direction de Frédericton; sur une distance de quatre kilomètres et demi (3 milles) et vous voilà rendu à "l'Enclosure Park".

BIBLIOGRAPHIE

Bona ARSENAULT; HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES ACADIENS; tôme I, Montréal, Ed. Leméac 1978, p. 164-166, p. 180, p. 210-213.

ARCHIVES CANADIENNES 1905; Imprimeur du Roi (p. 346-356) lettre du 10 mars 1756 écrite à Cocagne par le Père François LeGuerne à son supérieur

C.-O. GAGNON; LETTRE DE M. L'ABBÉ LeGUERNE – circa 1757, Ed. Imprimerie générale A. Côté et Cie. 1889.

William F. GANONG; HISTORIC SITES IN NEW BRUNSWICK, Ed. Royal Society of Canada 1906, p.294-5.

Robert RUMILLY; L'ACADIE ANGLAISE; Ed. Fides, 1983 (Ch. 17).

Journaux

Graham GALLOWAY; BEAUBEAR: THE PARK THAT NO ONE CAN VISIT, Moncton Daily Times 1980.

Graham GALLOWAY; BEAUBEAR'S ISLAND: TOURISM POTENTIAL CITED, Newcastle. Moncton Times, Oct. 25, 1982.

L'abbé Pierre Godin-Châtillon

par Mgr Edgar Godin

En 1875, l'abbé Marcel-François Richard cherchait un ecclésiastique pour prendre la direction de son collège de Saint-Louis de Kent. Il en dénicha un à Montréal, l'abbé Pierre Godin-Châtillon qui était à ce poste au début de septembre. Il n'y resta qu'un an et s'en retourna à Montréal l'année scolaire terminée.

De même que certains autres personnages, venus du Québec oeuvrer en Acadie, tels l'abbé Bailly de Messein, Mère Marie Léonie, l'abbé Pierre Godin portait du sang acadien dans ses veines. Voici l'histoire de sa lignée acadienne dont Mgr Edgar Godin, évêque de Bathurst, a eu l'amabilité de faire bénificier les Cahiers.

Pierre Godin, dit Châtillon, l'ancêtre des Godin, est né à Châtillon-sur-Seine, France, fils de Claude Godin et de Marie Bardin. Il fut baptisé en l'église Saint-Vorle le 29 mai 1630.

Engagé comme charpentier, il est arrivé à Montréal avec la Grande recrue de Maisonneuve, le 16 novembre 1653. Le 13 octobre 1654, il épousait Jeanne Roussellière, de Moëse près de la Rochelle, France, arrivée au pays en même temps que lui.

Après plusieurs déménagements, Pierre Godin décida d'émigrer en Acadie avec sa famille. Il arriva à Port-Royal en 1676. Il y est décédé en 1684 ou en 1685.

L'un de ses fils, Laurent, né à Montréal en 1655, épouse en Acadie Anne Guérin en 1677. Il retourne au Québec vers 1710 avec sa femme et ses enfants. En 1714, il est installé à Saint-Pierre-du-sud, près de Mo[illegible] magny; mais en 1718, il est retourné en la paroisse Sainte-Anne "au bo[illegible] de l'île de Montréal". Leur fils Jacques-Joseph, né à Beaubassin vers 1707, épouse à Saint-Laurent (Montréal) Marie-Anne Verdun.

François Godin, fils de Jacques-Joseph et de Marie-Anne Verdun, épouse Marie-Louise Langevin à Saint-Laurent, le 19 avril 1736.

Jacques, fils de François et de M.-A. Langevin, épouse Marie-

Josephte Gay à Sainte-Geneviève, le 29 janvier 1766.

Pierre, fils de Jacques et de M.-J. Gay, épouse à Sainte-Geneviève, Marie J. Groux le 29 juin 1789; et en secondes noces Elisabeth Collerette en 1812.

Isaac, fils de Pierre, épouse Angélique Nadon à Saint-Laurent.

Pierre Godin, fils d'Isaac et d'Angélique Nadon, né à Sainte-Scholastique, le 22 mars 1843, ordonné prêtre 21 janvier 1872, directeur du collège Saint-Louis de Kent 1875-1876, décédé à l'hôpital de Buckingham (Ont.) le 5 décembre 1923. Il ignorait probablement ses origines acadiennes.

MONSEIGNEUR EDGAR GODIN, ÉVÊQUE DE BATHURST

par Donald J. Morrison

1. PIERRE GODIN dit Châtillon, venu de France, marié à Jeanne Rousellière.
2. GABRIEL GODIN-BELLEFONTAINE marié à Andrée Angélique Jeannes.
3. JEAN-RENE GODIN marié en deuxième noces à Françoise Dugas.
4. JEAN-BAPTISTE GODIN marié à Angelique Bergeron
5. JEAN-BAPTISTE GODIN marié à Rosalie Theriault
6. LUC GODIN marié à Ursule Doiron
7. ROMAIN GODIN marié à Vitaline Robichaud
8. HUBERT GODIN marié à Véronique Caissie
9. JOSEPH GODIN marié à Marguerite Breau
10. EDGAR GODIN, né à Néguac 31 mai 1911, ordonné prêtre 15-6-1941 et ordonné évêque de Bathurst le 25 juillet 1969. Décédé le 6 avril 1985.

Recensions de volumes:

Soeur Marie-Dorothée. **Une Pierre de la mosaïque acadienne.** Editions Leméac, Montréal, 1984, 187 pages.

Histoire intéressante d'un groupe de 53 religieuses acadiennes qui en 1924 se détachent de la communauté des Sisters of Charity de Saint-Jean (N.-B.) pour fonder les Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur, de leur développement rapide, de leurs oeuvres et de la formation qu'elles ont donné au collège Notre-Dame d'Acadie à tant d'Acadiennes qui ont fait leur marque dans la suite. Le style est vivant et humain. Un Avant-propos coloré est signé d'Antonine Maillet.

L'Association des Sociétés historiques de la Nouvelle-Ecosse. Commentaires historiques. L'imprimerie Lescarbot, Yarmouth, N.-E., mars 1985, 163 pages grand format.

Ce volume contient les constitutions, les règlements, l'historique et les oeuvres ou activités de l'Association (ASHANE) et de chacune des cinq sociétés historiques associées: La Société Saint-Pierre de Chéticamp, celle de Pubnico-ouest, celle de la baie Sainte-Marie, celle de l'Isle Madame et celle de Pomquet. Une oeuvre documentaire importante, rédigée et présentée avec clareté par le Père Clarence-J. d'Entremont. Avant-propos de Neil-J. Boucher et Préface du Père Léger Comeau.

N.B. Les **Cahiers** donneront volontiers une recension des livres d'histoire acadienne qu'on voudra bien faire parvenir à la rédaction.

L'Association Nouvelle-Angleterre/Acadie

Salut à cette nouvelle association à but non-lucratif, fondée à Miscouche le 15 août 1984, dont l'objectif est "le resserrement des liens d'amitiés entre l'Acadie et les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre"... et le développement des "relations entre les Acadiens des deux régions". Pour plus de renseignements et pour devenir membre, s'adresser au président: M. Richard L. Fortin, C.P. 3558, Manchester, New Hampshire 03105, U.S.

Renseignement:

Les archives de la famille Rasilly ont été déposées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, à Tours. Pour toute consultation de ce fonds privé, de 66 dossiers et 2 rouleaux, s'adresser d'abord au secrétaire de l'Association famille-Rasilly, M. Yves de Rasilly, 24100 Bergerac, France. Tél: 1 (53) 57.00.61.

Activités de la Société

1985 marque le 25e anniversaire de notre Société historique. Le Conseil, désireux de souligner cet événement important, s'est adjoint plusieurs personnes de ressource afin d'organiser des manifestations appropriées. Et ce Conseil élargi s'est réuni très souvent déjà à cette fin. Voici le programme de ces manifestations:

1. Du 26 juin au 1er juil. Voyage au Québec en autobus pour une trentaine d'Acadiens d'ici. Réception officielle (projetée) par le gouvernement québécois le 27. Puis rencontre des descendants d'Acadiens dans les centres suivants, où ils sont établis depuis la Dispersion: Région de Nicolet: Nicolet, Sainte-Angèle, Saint-Grégoire, Contrecoeur; région de l'Assomption: Sainte-Marie de Salomé, Saint-Jacques de l'Achigan. Les Acadiens de Montréal. Lacadie, Saint-Philippe. Retour par le lac Champlain et les montagnes Blanches.

Un magnifique et émouvant voyage en perspective, et le premier de l'histoire, où un groupe organisé d'Acadiens d'ici ira visiter des frères acadiens du Québec. Mme Léone Boudreau-Nelson qui a une longue expérience de voyages réussis a bien voulu accepter d'organiser celui-ci. Prix et détails définitifs seront annoncés plus tard.

2. 5 octobre. Un colloque aura lieu à l'Université de Moncton. Inscription la veille au soir. Quatre ateliers. Avant-midi: A) La généalogie acadienne; B) Manuel scolaire d'histoire d'Acadie. Après-midi: A) Monographies paroissiales; B) Sujets présentés par différentes sociétés historiques acadiennes de trois provinces Maritimes.

3. Banquet à l'hôtel Beauséjour le 5 octobre au soir, avec conférencier invité.

4. Concours d'histoire dans les écoles primaires, les polyvalentes et à l'université.

5. Un Cahier spécial: Réédition du récit de voyage en Acadie de Diéréville en 1700.

ANCIENS CAHIERS DISPONIBLES

CHERCHEURS ····· ÉTUDIANTS ····· PROFESSEURS

Complétez votre collection!

Comme il n'existe plus de collection complète, l'exécutif de la Société a décidé de vendre à prix d'aubaine les anciens numéros qui sont encore disponibles.

Pour commander les numéros qui manquent à votre collection utilisez le bon de commande qui se trouve ci-dessous en ayant soin d'y joindre un chèque ou un mandat pour le mantant requis.

Secrétaire
Société Historique Acadienne
Case Postale 2363, Station A
Moncton, N.-B. E1C 8J3

Indiquez les numéros que vous désirez

Cahiers ordinaires ..... ($5.00 chacun)
Vol. 1, no 1,2,3,4
Vol. 2, no 10 (20)*
Vol. 4 no 1 (31), no 3 (33)*
Vol. 5 no 4 (44)*
Vol. 6 no 1
Vol. 7 no 1,2,3,4
Vol. 8 no 1,2,3,4
Vol. 9 no 1,4
Vol. 10 no 1,2,3,4
Vol. 11 no 4
Vol. 12 no 1,2,3,4
Vol. 13 no 1,2,3,4
Vol. 14 no 1,2,3,4
Vol. 15 no 1 et 4

Cahiers spéciaux:

Vol. 9 nos 2-3 (index)	($7.50)
Vol. 11 nos 1-3 (Voyage de Mgr Plessis)	($15.00)
Vol. 15 nos 2-3 (Généalogie)	($10.00)

Paiements joint $ + 10% pour couvrir les frais de poste

Nom .....

Adresse .....

.....

Code postal .....

* Anciens numéros indicateurs des cahiers

la société
historique
acadienne